

ANNEXE : information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA¹

Organisme de formation agréé		Abilways Belgium
Sujet/titre de la formation		Lutte contre le blanchiment - Compliance
Groupe cible		<ul style="list-style-type: none"> • Compliance Officers et responsables anti-blanchiment dans les banques, assurances, fonds d'investissement, domiciliataires de sociétés • Auditeurs et contrôleurs internes • Réviseurs et experts-comptables • Dirigeants d'entreprise • Responsables des départements juridiques et audit • Responsables des départements commerciaux • Directeurs d'agence • Responsables des transactions internationales • Banquiers, assureurs, financiers • Avocats et gestionnaires de patrimoine
Planning :	Date(s)	27 et 28 Mai 2024
	Heure(s) de début et de fin	27/05/2024 09:00 15/06/2024 17:30
		28/05/2024 09:00 16/06/2024 17:30
	Durée	14h00
Lieu(x)	Bruxelles et à Distance	

¹ Sauf s'il est répondu « non » à la question « La formation est-elle ouverte au public ? » : dans ce cas, cette formation apparaîtra parmi les formations disponibles sur le site internet de la FSMA, mais ce programme de formation ne sera pas mis en ligne.

Nombre d'heures de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers	12
La formation est-elle ouverte au public ? (oui/non)	Oui.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrez l'évolution des rôles, missions et obligations des CCO, Compliance Officers, juristes en faisant le point sur les évolutions intéressant les départements compliance et AML du secteur financier • Identifiez les attentes du régulateur pour le secteur financier • Faites le point sur la réforme du code pénal et en particulier sur l'infraction de blanchiment • Maîtrisez tous les aspects juridiques et de conformité propre au secteur bancaire • Apprécier les initiatives européennes et le nouveau fonctionnement de la lutte contre le blanchiment au niveau supranational • Comprendre la nouvelle définition qui remplace l'article 505 dans le nouveau code pénal • Faire le point sur la jurisprudence intéressante • Distinguer l'évolution des obligations professionnelles des acteurs du monde financier • Maîtriser de la pratique de gestion de la donnée et de leur transfert international en fonction des évolutions réglementaires • Prendre les actions rendues nécessaires par la numérisation les banques • Mieux anticiper les risques de corruption • Jongler avec les obligations en matière de sanctions et d'embargo • Développer les politiques internes en fonction de la réglementation à venir en matière de paiements instantanés
Résumé du contenu	La conférence annuelle lutte contre le blanchiment et compliance est l'occasion de réunir les meilleurs experts de la LCB-FT, de la compliance et du droit bancaire. Au cours de la conférence seront exposés les derniers développements et les

	<p>tendances intéressant la conformité dans le domaine financier. Lors de cette édition du colloque, ABILWAYS Belgium vous propose d'explorer parmi les questions de conformité réglementaire notamment les problématiques suivantes : la nouvelle AMLA et le nouveau pack AML, la réforme du code pénal et l'implémentation de la 6ème directive blanchiment en droit belge, les problématiques liées au secret professionnel, aux cryptoactifs et aux transferts de fonds, à la souveraineté et à l'usage de l'intelligence artificielle. Cette conférence sera l'occasion précieuse pour vous de renforcer vos connaissances et partager les idées avec les professionnels spécialisés dans le domaine traité.</p>
Forme	<input checked="" type="checkbox"/> De type classique (avec présence physique) <input type="checkbox"/> Enseignement à distance
Matériel de cours	<input type="checkbox"/> Syllabus <input checked="" type="checkbox"/> Slides <input type="checkbox"/> Livres <input type="checkbox"/> Documents <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
<p>Contenu de la formation</p> <p><i>Merci d'identifier sous le point 3 de la communication FSMA_2018_05 du 8 mai 2018 le numéro du ou des thèmes qui sera (seront) abordé(s) lors de la formation, et de le(s) retranscrire dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></p> <p><i>Pour tout contenu de formation relatif au point C de la communication susmentionnée, une justification du thème et du lien et intérêt de ce dernier pour les compliance officers doit être fourni dans</i></p>	<p>A2a</p> <p>A2c</p> <p>A6</p> <p>A7</p> <p>A8</p> <p>A9</p> <p>A18</p>

<p><i>l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></p>	<p>(A19 : TBC)</p> <p>B2</p> <p>B3</p> <p>B4</p> <p>B5</p> <p>B6</p> <p>B9</p> <p>B14</p> <p>(B15 : TBC)</p> <p>C</p>
<p>Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession</p>	<p>Marie-France de Pover General Manager / Director Group Compliance KBC GROUP</p> <p>Sabrina Scarnà TETRA LAW Partner</p> <p>François KONING JANSON Partner</p> <p>Françoise Guebs (TBC) Banque nationale de Belgique (BNB) - Nationale Bank van België (NBB) Policy Advisor</p> <p>Dries Cools National Bank of Belgium (NBB) Head of AML/CFT Policy & Off-Site Supervision</p> <p>Benoît Theunissen LLF Adviser - Policy & Regulatory Affairs</p> <p>Frédéric Demonceau Parquet du procureur du Roi de Liège - Division de Liège Premier Substitut</p>

	<p>Nicolas Kalokyris DLA Piper Lead Lawyer</p> <p>Vincent Sapin (TBC) National Bank of Belgium (NBB)</p> <p>Anthony Bochon Bochon Fulmini Ventura Partner</p> <p>Anne-Sophie Lotgering Proximus Chief Enterprise Market Lead</p> <p>Herman De Wilde EY Law Belgium Executive Director</p> <p>Jérôme Noël Tetra Law Tax lawyer</p> <p>Vincent Guérin Onepoint Lead Director - Directeur Risques et Conformité</p>
--	---

--	--